

PARTICULIERS

Tarifs des principaux services et opérations au 10 janvier 2011

Tarifs exhaustifs sur les opérations relatives à la gestion d'un compte de dépôt.

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



Banque et populaire à la fois.

www.nord.banquepopulaire.fr

Repères

L'accès aux tarifs de votre banque :

- Votre banque vous informe des modifications tarifaires 2 mois avant leur mise en application.
- Les tarifs bancaires sont accessibles dans l'ensemble de nos points de vente (affichage permanent et plaquettes disponibles).
- Sur vos relevés de compte, un pictogramme main  vous permet d'identifier les opérations correspondant à des frais prélevés par la banque. Un récapitulatif est également restitué à la fin de vos relevés de compte.
- Votre banque vous envoie chaque année un document récapitulant le total des sommes perçues au cours de l'année civile précédente, au titre des produits et services dont vous avez bénéficié dans le cadre de la gestion de votre compte bancaire.

Les conditions de fonctionnement de votre compte de dépôt :

À l'ouverture de votre compte, votre conseiller vous délivre la convention de compte de dépôt qui contient toutes les règles de fonctionnement de votre compte.

Si vous ne disposez pas encore de votre convention de compte, nous vous invitons à venir vous la procurer en agence.

Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
Banque à distance	5
Offres groupées de service	6
Moyens de paiement	8
Effectuer des opérations bancaires avec l'étranger	10
Incidents de fonctionnement	11
Épargne et placements financiers	12
Découverts et crédits	13
Assurance	14
Parlons-en	15

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture et fonctionnement

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte Gratuit
- Forfait de tenue et de fonctionnement de compte ★ Par mois 2,00€
- Délivrance d'un RIB ou IBAN Gratuit
- Enregistrement d'un changement d'adresse Gratuit
- Duplicata d'extrait en agence
 - 3 derniers mois Gratuit
 - plus de 3 mois 16,00€ + 0,80€ la copie
- Photocopie de chèque et de remise de chèque
 - en agence :
 - moins de 1 an 15,00€
 - plus de 1 an 30,00€ + 0,80€ la copie
 - par Internet, forfait par jour de recherche 5,00€
- Autres recherches :
 - moins de 1 an 15,00€
 - plus de 1 an 30,00€ + 0,80€ la copie
- Document conservé à l'agence 60,00€
- Changement d'adresse non signalé Par mois 10,00€
- Désolidarisation de compte joint 40,00€
- Clôture de compte :
 - compte de dépôt Gratuit
 - comptes épargne (PEL, CEL,...) Gratuit
- Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) Gratuit
- Transfert de compte vers un autre établissement :
 - compte de dépôt Gratuit
 - comptes épargne (PEL, CEL) 70,00€
 - transfert de PEP
1,50% du capital transféré avec un maximum de 182,31€
- Aide au changement de domiciliation "Service Bienvenue" Gratuit
- Gestion de compte inactif Par an 35,00€

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 13 mois consécutifs.

Les relevés de compte

- Envoi du relevé de compte :
 - mensuel Gratuit
 - décadaire Par relevé 1,20€
 - journalier Par relevé 1,00€
- Relevé électronique Gratuit

Service accessible à tout client abonné à Cyberplus

- Carnet de bord (synthèse annuelle) ★ 8,00€
- Edition de relevé de compte sur un automate Gratuit
- Récapitulatif annuel des frais Gratuit

Les dates de valeur

- Chèque remis à l'encaissement J + 1 jour
J = jour de comptabilisation (avant 15h30)

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. La date de valeur appliquée à chaque opération pour le calcul de ces intérêts est la date de l'inscription au compte, sauf dans les cas où la banque, à raison de délais techniques de l'opération, est autorisée à appliquer une date de valeur différente.

Les opérations effectuées dans une devise différente de la devise du compte se voient appliquer des dates de valeurs spécifiques correspondant au délai technique de traitement de ces opérations.

Banque à distance

Par Internet

- Internet-Cyberplus (abonnement mensuel, hors coût de connexion) Gratuit
- Option Line Bourse Par mois 4,00€
Client détenteur d'une convention 2,50€

Par Téléphone

- Accéder à BPNDDirect, consulter vos comptes et joindre un conseiller : Abonnement gratuit
- Composez le 0820 120 120 - 0,12€/min
- SMS + :
- Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile 0,35€ par message + coût du SMS
- Alerte sur compte par SMS ou Cyberplus ou Mail :

Service accessible à tout client abonné à Cyberplus

- Alerte sur solde, par tranche de 5 2,00€
- Alerte à partir d'un seuil d'écriture, par tranche de 5 2,00€
- Au-delà, par alerte 0,25€
- Alerte SMS avec la carte BUDJ
 - Forfait pour les 10 premiers SMS 2,00€
 - Au-delà (par SMS) 0,25€
- Moviplus (abonnement mensuel, 2 choix possibles) :
 - Moviplus quotidien Par mois 4,00€
 - Tarif étudiant (-25 ans) Par mois 2,00€
- Abonnement aux services d'informations juridiques et pratiques par téléphone ★ 8,00€

Offres groupées de service

Les conventions

TYPE DE CARTE	TYPE D'OFFRE	
	Équipage Alizé*	Privège
Visa Electron	8,60€	
Visa Classic	8,60€	12€
Visa Facélia Classic	8,60€	
Visa Premier	14€	17€
Visa Facélia Premier	14€	
Visa Infinite	27€	30€
• Les produits et services inclus		
Forfait de tenue de compte	✓	✓
Accès Internet et téléphone	✓	✓
Découvert modulable	✓	✓
Fructifacilité – Assurance du découvert et des encours carte et chèque en cas de décès	✓	✓
Sécuriplus - Assurance des moyens de paiement	✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes	✓	✓
Crescendo – Alimentation du compte d'épargne	✓	Facultatif
Informations juridiques et pratiques	✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓
Carnet de bord	✓	✓
Relevé Patrimonial (trimestriel)		✓
Relevé titres (trimestriel)		✓
Relevé ISF (annuel)		Facultatif
Information patrimoniale		✓
Retraits déplacés	✓	✓
Envoi simple de chéquier	✓	✓
Un chèque de banque par an	✓	✓
E-Carte Bleue	Facultatif	Facultatif

* Convention à demi-tarif pour les jeunes actifs jusqu'à 28 ans avec domiciliation de salaire.

Les conventions des jeunes

TYPE DE CARTE	TYPE D'OFFRE	
	Bud'J (12-18 ans)	Équipage Horizon-Skipper (16-28 ans)**
Cirrus		2,25€
Carte Bud'J	2€	
Visa Electron		2,50€
Visa Classic	Débit immédiat	3€
• Les produits et services inclus		
Forfait de tenue de compte	✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓
Accès Internet et téléphone	✓	✓
Découvert modulable		✓
Informations juridiques et pratiques		✓
Sécuriplus - Assurance des moyens de paiement	✓	✓
Oppo 24/24 pour chèques et cartes		✓
Livret Jeune	✓	
Crescendo – Alimentation du compte d'épargne	✓	

** Convention réservée aux étudiants et apprentis entre 16 et 28 ans.

Conventions qui ne sont plus commercialisées :

TYPE DE CARTE	TYPE D'OFFRE					
	Équipage Pass Pop	Convention Carte	Équipage Régate	Équipage Plaisance	Équipage Croisière	Grand Large
Cirrus	1,25€					
Point Argent				7€		
Visa Electron		5€		8€	9€	
Visa Internationale		5€	9€ (débit immédiat)		9€	
Visa Premier					14€	14€
Visa Infinite					27€	27€

Gamme de paiement alternatif aux chèques

Forfait destiné aux clients sans chèquiers, éligibles à cette offre

- Baséo : bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque. Par mois 4,00€
- Offre comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 6 prélèvements, 2 virements occasionnels, 2 virements permanents, 1 chèque de Banque, 1 entretien, 1 carnet RIB/an.



Les cartes bancaires

LA GAMME

Carte de paiement (cotisation annuelle)

• Monéo	1,00€
• Carte Visa Electron ★	30,00€
• Carte Bud'J	24,00€
• Carte Visa Classic à débit immédiat* ★	37,00€
• Carte Visa Classic à débit différé* ★	43,00€
• Carte Eurocard Mastercard à débit immédiat* ★	40,00€
• Carte Eurocard Mastercard à débit différé* ★	45,00€
• Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé* ★	120,00€
• Carte Infinite* ★	270,00€
• E-Carte Bleue (carte de paiement sur Internet) ★	12,00€

* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte

Carte de retrait (cotisation annuelle)

• Carte Cirrus (à partir de 12 ans)	22,00€
---	--------

Carte débit-crédit

• Carte Visa Classic Facélia	
- À débit immédiat	37,00€
- À débit différé	43,00€
• Carte Visa Premier Facélia	120,00€

SERVICES LIÉS À LA CARTE

• Service 3 Tiers	
- Souscription	Gratuit
- Commission fixe à l'acte	Selon la valeur d'achat
• Cartego - Personnalisation de votre visuel carte par Cyberplus	
Forfait annuel	
- Visuels thématiques	Par an 8,00€
- Visuels personnalisés	Par an 12,00€
• OPPO 24/24 - Service d'opposition par téléphone	
sur moyens de paiement (cartes et chèques) ★	Par mois 3,18€
• Sécuriplus - Assurance perte et vol des moyens de paiement ★	Par mois 2,08€
• 2 ^e assurance Sécuriplus sur le même compte	Par mois 1,04€

OPÉRATIONS LIÉES À LA CARTE

• Réédition du code confidentiel	8,00€
• Refabrication de carte (délai d'une semaine environ)	8,00€
• Refabrication de carte en urgence (72h)	20,00€
• Relèvement temporaire du plafond d'autorisation	
de paiement par CB	Gratuit
• Frais d'opposition sur carte	Gratuit

Retraits et paiements

LES RETRAITS

• Retrait d'espèces à un distributeur du Réseau Banque Populaire et Point Argent	Gratuit
• Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :	
- Pour une carte Visa Electron, Cirrus, Bud'J	
à compter du 2 ^e retrait dans le mois	1,00€
- Pour une carte Visa Classic, Eurocard Mastercard	
à compter du 5 ^e retrait dans le mois ★	1,00€
- Pour une Carte Visa Premier ou Visa Infinite	Gratuit
• Retrait d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
• Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) ...	À partir de 10,00€

LES VIREMENTS

• Virement occasionnel ou permanent reçu	Gratuit
• Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte BP	Gratuit
• Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement	
dans l'EEE ⁽¹⁾ (+ Suisse) :	
- Par Internet	Gratuit
- Au guichet de votre agence (avec RIB)	3,60€
• Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement	
dans l'EEE ⁽¹⁾ (+ Suisse) :	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Coût par opération sur Internet	Gratuit
- Coût par opération en agence	0,90€
• Frais en cas de récupération de fonds mal aiguillés	
pour RIB ou IBAN du bénéficiaire erroné	12,00€
• Pass Cyberplus - La sécurisation de vos opérations sensibles sur Cyberplus	
- Le premier Pass Cyberplus	Gratuit
- Par Pass Cyberplus supplémentaire	10,00€

LES PRÉLÈVEMENTS NATIONAUX OU SDD⁽²⁾

• Frais de mise en place d'un avis de prélèvement / d'un mandat SEPA	Gratuit
• Coût par opération	Gratuit
• Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP	Gratuit

LES CHÉQUIERS

• Dépôt d'un chèque sur votre compte	Gratuit
• Paiement par chèque	Gratuit
• Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
• Envoi de chéquier à domicile	
- Envoi simple ★	1,50€
- Envoi recommandé	5,29€
• Chèque de banque ★	10,00€
• Frais d'opposition sur chèque	Par an 12,00€
• Frais d'opposition sur chèque	Par an 20,00€
(par série de chèques, perception semestrielle)	
• Frais de destruction de chéquier non réclamé	6,00€

(1) EEE : Espace Économique Européen (voir page 10)

(2) SEPA Direct Débit = €prélèvement

Effectuer des opérations bancaires avec l'étranger

Les opérations de change

- Délivrance de chèques de voyage American Express 1,50% du montant
- Encaissement de chèque de voyage American Express 0,50% du montant
- Commande de devises
 - ≥ 100€ Cours de change + 0,50% du montant + frais postaux de recommandé
 - < 100€ Cours de change + 0,50% du montant + frais fixes de 3,00€ + frais postaux de recommandé
- Vente de devises
 - ≥ 50€ Cours de change + 0,50% du montant
 - < 50€ Cours de change + 0,50% du montant + frais fixes de 3,00€

Le cours de change appliqué est celui en vigueur au jour de l'opération.
Il est disponible en agence.

Les virements vers l'étranger

Virements en devises dans l'EEE (+Suisse)
et tous virements (euros ou devises) vers pays hors EEE

Envoi de virements	Commission de transfert : 0,1% du montant (mini perçu : 18€) + frais d'opération : 7€ + commission de change si virement émis en devises : 0,05% du montant (minimum perçu : 13,50€)
Réception de virements	Commission de rapatriement : 15,05€ + commission de change si virement reçu en devises : 0,05% du montant (minimum perçu : 13,50€)

EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Les opérations par cartes bancaires

	Opérations effectuées en EUROS dans la zone euro (+ Danemark + Suède + Grande-Bretagne)	Opérations effectuées en DEVICES hors zone Euro (ainsi que Danemark, Suède et Grande Bretagne)
Paiements par cartes bancaires	- paiement ≤ 12 500€ : gratuit - paiement > 12 500€ : 1,70% du montant	Commission de change : 2,75% du montant
Retraits par cartes bancaires (distributeurs)	Gratuit	Commission de retrait : 2,29€ + commission de change : 2,75% du montant
Retraits par cartes bancaires (guichets bancaires)	Retraits en euros : commission de retrait : 5€ Retraits en devises : commission de retrait : 5€ + commission de change : 2,75% du montant	Commission de retrait : 5€ + commission de change : 2,75% du montant

Zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Chypre, Malte, Slovaquie, Monaco.

Les autres opérations

- Opération achat et vente de devises (hors bourse) 15,05€
- Avis d'opéré sur rapatriement et virement 2,39€
- Frais acquis SWIFT 6€
- Emission de chèque de banque 12€
- Chèque export (+ commission de change si chèque devises) 16€
- Chèque import 16€
- Chèque impayé export 15,50€
- Frais de réparation (si BIC ou IBAN erroné) 12€

Incidents de fonctionnement

Les incidents liés aux chèques

- Lettre d'information préalable au paiement d'un chèque (lettre MURCEF) ... 12,50€
- Forfait de rejet d'un chèque sans provision :
 - ≤ à 50€ 30,00€
 - > à 50€ 50,00€

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (loi MURCEF), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- Frais de relance
 - Envoi simple 13,00€
 - Envoi recommandé 19,00€
- Chèque émis en période d'interdiction bancaire 33,00€
- Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision ... 15,00€
- Enregistrement d'une interdiction bancaire initiée par une autre banque 25,00€

Irrégularités ou incidents

- Commission de suivi (Compte débiteur de 70 jours et plus dans le trimestre, compte avec saisie arrêt, avis à tiers détenteur ou opposition administrative dans le trimestre et compte en Règlement Judiciaire) Par trimestre 65,00€
Tarifs jeunes moins de 25 ans 32,50€
- Commission d'intervention :
 - Par opération 9,00€
 - Plafond mensuel 25 écritures
 - Tarif jeunes 3 premières commissions Gratuit

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : COM INTERVENT

- Capture de carte pour usage abusif 50,00€
- Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive. ... 50,00€
- Forfait de rejet d'un avis de prélèvement (y compris prélèvement d'échéance impayée), d'un TIP, d'un virement ou d'un téléversement (pour absence de provision ou autres motifs), si < à 20€ Montant de l'opération
si ≥ à 20€ 20,00€

Ce forfait comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification de refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
Sur votre extrait de compte, le libellé sera : Frais rejet prélèvement ou virement ou téléversement ou TIP

- Frais par saisie attribution :
 - Sur compte débiteur 30,00€
 - Sur compte créditeur 100,00€
- Saisie sur valeurs mobilières ou coffre 100,00€
- Frais par Opposition Administrative Max : 10% du montant de l'opposition
- Frais par Avis à Tiers Détenteur À partir de 30,00€

Épargne et placements financiers

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris	Internet option LineBourse	Agence/téléphone
< à 1500€	9,00€	9,80€
Commission proportionnelle > à 1501€	0,50%	1,30%
Avec minimum de perception	9,00€	15,00€
Commission fixe par ordre	Gratuit	3€
Service de règlement différé		
Commission supplémentaire de règlement différé		0,60% à l'achat
Commission de report		0,20% (minimum 15€)

- Valeurs étrangères (hors Euronext Paris) :
 - commission proportionnelle Tarif Bourse France
 - commission fixe par ordre 13,00€
 - minimum de perception 75,00€
 - + frais d'intermédiaires en sus
- Ordre de bourse transmis mais non exécuté ou annulé 5,00€

Droit de garde (frais annuels, perception semestrielle)

- Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par les Banques Populaires **Gratuit**
- Autres portefeuilles :

	Commission Proportionnelle	Commission Fixe par ligne ⁽¹⁾⁽²⁾	Forfait annuel par portefeuille	Maximum par an
Agence	0,30%	4,90€	29,00€	1000€
Line Bourse	0,25%	4,90€	29,00€	450€

(1) Au-delà de 5 lignes

(2) Gratuité des commissions proportionnelles et fixes sur les valeurs émises par les Banques Populaires.

Autres produits et services

- Crescendo ★ Par an 8,00€
- Hisséo : alimentation automatique sur PEA Hisséo **Gratuit**

Gérer votre patrimoine financier

- Tarif à l'unité (sauf indication contraire)
- Relevé d'Information ISF 26,00€
 - Le 1^{er} **Gratuit**
 - Relevé patrimonial 48,00€

Les autres prestations et services

Location de coffres

- Coffre À partir de 40,00€
(Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie)

Gestion du dossier de succession

- Frais d'ouverture du dossier 50,00€
- Commission de gestion 1% du montant total de la succession
(Maxi 515,00 €)

★ Avantage inclus dans la convention Alizé

Découverts et crédits

DÉCOUVERTS

- Découvert du compte convenu et formalisé. Consulter un conseiller
+ commission spéciale compte chèque Maxi 8,00€
seuil minimum de perception des agios 2,00€
 - Découvert de compte non convenu et non formalisé⁽²⁾ . . . Taux de référence + 11,37%⁽¹⁾
+ commission spéciale compte chèque Maxi 8,00€
seuil minimum de perception des agios 2,00€
 - Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert **Gratuit**
- (1) Ce Taux est écrié trimestriellement en fonction du taux de l'usure. Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire est informé préalablement. Le taux de référence au 01/01/2010 est de 7,95% l'an.

OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

Les garanties

- Acte de caution 30,00€
- Nantissement de produits monétaires. 130,00€
- Gage sur intruments financiers 130,00€
- Nantissement de parts de SCI/SCPI 380,00€
- Délégation sur produits d'Assurance-vie
(hors produits Banque Populaire). 60,00€
- Mainlevée de garantie, par prêt 60,00€

Autres prestations

- Information caution (tarif par acte, 2 actes maximum) 20,00€
- Duplicata tableau d'amortissement 16,00€
- Attestations diverses, par attestation 16,00€
- Décompte de prêt, par prêt 16,00€
- Copie de contrat de prêt, factures 60,00€
- Annulation de prêt. 100,00€
- Demande de modification d'assurance incendie 300,00€
- Modification date d'échéance, de compte payeur; par prêt. 40,00€
- Frais d'avenant sur prêt Par demande 100,00€
 - Pour les motifs suivants : modulation de la durée ou désolidarisation ou changement de garantie ou report d'échéance ou franchise.
- Frais d'attestation
 - ordonnance 10,00€
 - sur prêt 20,00€

(2) Exemple : pour un solde débiteur de 1 000,00 € pendant 30 jours, le TEG ressort à 20,24% (incluant la commission spéciale compte chèque)



Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) Par mois, à partir de 7,50€

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales..)

- Autonomis Par mois, à partir de 11,65€

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

- Assur BP Enfant À partir de 18,00€
- Assur BP Horizon Nous consulter

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Assurer l'avenir de vos proches

- Fructi Famille Nous consulter

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- Fructi Budget Par mois 2,24€

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

- Fructi Facilités ★ Par mois 1,50€

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès.

Assurer vos biens - Bilan personnalisé

- Assur BP Auto. Nous consulter
- Assur BP Habitat. Nous consulter

Vous pouvez contacter nos conseillers spécialisés en assurance au 0 820 018 101 (0,12€TTC/min).

Assurer votre épargne

- Dédicace Par mois, à partir de 1,50€

Assurer votre épargne pour préserver l'avenir de votre famille en cas de décès par accident.

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, vous voulez formuler une réclamation, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également contacter le Service Clients de votre Banque

BANQUE POPULAIRE DU NORD - Service Clients

- Par mail : qualite@nord.banquepopulaire.fr
- Par téléphone : 0800 007 800 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h
- Par courrier : Service Clients - BP 349 - 59020 Lille Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
Service Clientèle Banque Populaire
BP 349
59020 Lille Cedex

- Le site Internet de la FBF* : "Les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



*Fédération Bancaire Française

- Le glossaire du CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) est disponible sur notre site internet : www.nord.banquepopulaire.fr